VII

LES PARADOXES DE L'EMPEREUR CLAUDE

par RÉGIS F. MARTIN

Chargé de cours à l'Université de Lille III,
B. P. 149, 59653 Villeneuve-d'Ascq, Cedex

SOMMAIRE. — *Les auteurs anciens nous ont transmis que* **l'empereur Claude** *fut atteint de diverses* **maladies** *qui provoquèrent chez lui des* **troubles** *à la fois* **physiques et mentaux**. *Or, si nous étudions ceux-ci soigneusement avec l'aide de praticiens de la médecine actuelle, on peut arriver à la conclusion que Claude fut atteint d'une* **pathologie neurologique**, *la* **maladie de Little**.

EPITOME. — *Scriptores antiqui nobis tradiderunt principem Claudium uariis morbis affectum esse qui corporis atque mentis infirmitatem ei induxerunt. Quae incommoda, si medicis aetatis nostrae adiuuantibus accurate consideramus, constat Claudium eo nervorum morbo correptum esse qui a medico Britannico, W. J. Little nomine, patefactus est.*

La personnalité de l'empereur Claude qui régna après son neveu Caligula et avant son petit-neveu et fils adoptif Néron, reste mal connue et il manque à son sujet un grand ouvrage de recherche moderne comme celui qui a été consacré récemment à Tibère par M^me^ STORONI-MAZZOLANI ou à Néron par Eugen CIZEK [1]. Quelques clichés dignes de l'imagerie d'Épinal prévalent : Claude effrayé, caché derrière une tenture, le jour de l'assassinat de Caligula le 24 janvier 41, et porté au pouvoir malgré lui par les prétoriens; Claude empereur faible, mené par les femmes et les affranchis du palais; Claude mangeant son dernier plat de champignons sous le regard d'Agrippine. Cette imagerie simpliste liée à un règne calme surtout par comparaison avec les excentricités du prédécesseur et du successeur éclipse une réalité qui accumule les contradictions : ce prince de haute naissance, lié aussi bien aux Iulii qu'aux Claudii par ses grands-parents, est d'abord rejeté comme un demeuré mental, repoussant sur le plan physique; il suscite les quolibets de son entourage et on n'imaginerait pas qu'il puisse gouverner même une journée sauf pendant les Saturnales et, pourtant, il gouvernera pendant plus de treize ans, et les affaires de l'État seront traitées avec rigueur avec l'aide de spécialistes compétents. Cet homme qui passait pour un faible d'esprit fut un des rares empereurs capables d'entretenir une conversation courante avec les ambassadeurs grecs et il écrivit plusieurs dizaines de volumes; il fut en butte à des maladies pratiquement ininterrompues durant son enfance mais jouit d'une excellente santé durant son principat tout en gardant une image de personnage handicapé; enfin,

1. L. STORONI-MAZZOLANI, *Tibère ou la spirale du pouvoir*, Paris, Les Belles Lettres, 1986; E. CIZEK, *Néron*, Paris, Fayard, 1982.

cet empereur auquel on reprocha sa cruauté fut le premier après Auguste à recevoir le titre de *diuus* à sa mort. Les textes anciens insistent déjà sur ces contrastes surprenants et la numismatique ajoute à notre perplexité en présentant Claude tantôt avec des traits nobles et altiers, tantôt avec un visage inexpressif, fermé, sous un front bas.

On ne peut parvenir à trouver une clé à ces diverses contradictions qu'en revenant aux textes anciens et à une pathologie qui, étudiée à la lumière de la science moderne, peut expliquer bon nombre de ces contrastes.

Le portrait que Suétone nous a laissé de Claude au chapitre 30 de la *Vita Claudii* est lui-même fondé sur des effets de contraste opposant son aspect au repos à l'apparence dans les déplacements et les états émotifs :

« Sa personne ne manquait ni de prestance ni de noblesse, quand il était assis ou debout et surtout au repos, car il avait la taille élancée mais non pas grêle, une belle figure, de beaux cheveux blancs, un cou bien plein; mais lorsqu'il marchait, la faiblesse de ses jarrets le faisait tituber et, quand il parlait, soit en plaisantant soit de manière sérieuse, il avait bien des ridicules; un rire désagréable, une colère plus hideuse encore qui faisait écumer sa bouche largement ouverte, et mouillait ses narines, en outre une voix bégayante, et un perpétuel hochement de tête, qui redoublait au moindre de ses actes » [2].

Juvénal fait allusion à Claude dans la *Satire VI* pour évoquer de façon grotesque « cette tête tremblante, ces lèvres d'où la salive découlait à longs jets » [3], et dans la *Satire III*, quand il veut rendre compte du fracas de la circulation et des disputes dans Rome, en prétendant qu'il « ôterait le sommeil même à Drusus ou à des veaux marins » [4], par allusion au sommeil profond et peut-être à la surdité de Claude.

Dion Cassius, dans son *Histoire romaine* (*LX*, 2) présente également Claude à partir d'un portrait en contraste :

« Son esprit n'était pas sans distinction; il s'était suffisamment exercé aux lettres pour avoir composé des mémoires; mais son corps était tellement maladif qu'il avait un tremblement de la tête et dans les mains. Aussi sa voix manquait-elle de fermeté et, quand il apportait au sénat quelque projet, ce n'était pas toujours lui qui le lisait (...). Ce qu'il lisait lui-même, il le prononçait généralement assis » [5]. Et l'historien grec revient au chapitre 12 sur cette précision de la faiblesse de Claude dans la station debout : « Dans la curie, lorsque les sénateurs étaient restés longtemps

2. SUÉT., *Cl.*, 30, 1-2 : *Auctoritas dignitasque formae non defuit ei, uerum stanti uel sedenti ac praecipue quiescenti, nam et prolixo nec exili corpore erat et specie canitieque pulchra, opimis ceruicibus; ceterum et ingredientem destituebant poplites minus firmi, et remisse quid uel serio agentem multa dehonestabant : risus indecens, ira turpior spumante rictu, umentibus naribus, praeterea linguae titubantia caputque cum semper, tum in quantulocumque actu, uel maxime tremulum.*

3. JUV., *Sat.*, VI, 622-623 : *senis tremulumque caput (...) et longa manantia labra saliua.*

4. JUV., *Sat.*, III, 238 : *eripient somnum Druso uitulisque marinis.*

5. DIO. CASS., LX, 2, 1-2 : Ἐγένετο δὲ τὴν ψυχὴν οὐ φαῦλος ἀλλὰ ἀεὶ καὶ ἐν παιδεία ἤσκητο, ὥστε καὶ συγγράψαι τινά, τὸ δὲ δὴ σῶμα νοσώδης, ὥστε καὶ τῇ κεφαλῇ καὶ ταῖς χερσὶν ὑποτρέμειν. Καὶ διὰ τοῦτο καὶ τῷ φωνήματι ἐσφάλλετο, καὶ οὐ πάντα ὅσα ἐς τὸ συνέδριον ἐσέφερεν αὐτὸς ἀνεγίγνωσκεν (...). Ὅσα δ' οὖν αὐτὸς ἀνεγίγνωσκε, καθήμενος ὡς τὸ πολὺ ἐπελέγετο.

debout, il se levait aussi lui-même car, comme je l'ai dit, sa santé le forçait souvent à rester assis pour lire son avis quand on le lui demandait »[6].

Mais les précisions les plus nombreuses figurent dans l'opuscule satirique de Sénèque, l'*Apocoloquintose*. On peut à juste titre se méfier de la description de Claude fournie par cet ouvrage, mais on ne saurait négliger le fait qu'il fut écrit par un homme qui, étant précepteur de Néron, côtoyait Claude régulièrement et que, pour faire sourire le lecteur, il fallait rendre compte de détails bien observés même s'ils étaient présentés de façon grotesque ou farcesque. On retrouve d'ailleurs les dominantes précédemment évoquées, d'abord la claudication dans l'arrivée de Claude aux Enfers (chap. 1 et chap. 12), puis le portrait en contraste (chap. 5) présentant un personnage de belle taille aux cheveux blancs mais qui remue la tête et traîne le pied droit. L'élocution ensuite et la voix peu compréhensible : ce sont des sons confus, une voix indistincte dont les sons rauques et brouillés rappellent à Hercule celle des monstres marins :

« Hercule, au premier coup d'œil, se sentit tout décontenancé : il crut qu'il n'avait pas encore affronté tous les monstres. Quand il vit cette face singulière, cette façon bizarre de marcher, cette voix qui n'était celle d'aucune créature terrestre, mais dont les sons rauques et brouillés rappelaient celles des bêtes marines, il crut qu'un treizième travail lui était échu. En regardant avec plus d'attention, il se rendit compte que c'était une espèce d'homme »[7].

La Fièvre personnifiée prend la parole aux chapitres VI et XI en tant que compagne de l'empereur qu'elle connaissait bien. Enfin, la surdité est évoquée au chapitre XII où il y a un tel rassemblement de trompettes, de cors et de cuivres que Claude finit par les entendre.

De tels témoignages donneraient d'abord de Claude l'image d'un dégénéré et l'on est tenté de se tourner vers les ascendants pour chercher une explication à ces nombreux handicaps. Par la branche paternelle, Claude était le fils de Drusus, frère cadet de l'empereur Tibère ; Drusus mourut en Germanie à la suite d'une chute de cheval, probablement d'une septicémie, un an après la naissance de Claude. Il ne présenta pas la moindre tare physique et était lui-même le fils de Livie dans son premier mariage avec Tiberius Claudius Nero, personnage également prestigieux. Par la branche maternelle, Claude descendait de la *gens Iulia* par sa mère Antonia minor, fille d'Octavie, la sœur d'Auguste, elle-même mariée à Marc-Antoine, le triumvir. De ce dernier on a le portrait d'un viveur et d'un éthylique notoire dû à ses détracteurs mais la réalité devait être plus nuancée comme l'a récemment montré F. CHAMOUX. Pour corroborer l'improbabilité de la tare héréditaire, on remarque que Claude était, avec un contraste frappant, le frère cadet de Germanicus qui s'était acquis une popularité exceptionnelle par sa beauté, ses qualités physiques et morales dont rendent compte

6. DIO. CASS., LX, 12, 3 : κἀν τῷ συνεδρίῳ αὐτὸς μὲν ἐξανίστατο, εἴ ποτε ἐπὶ πολὺ οἱ ἄλλοι εἱστήκεσαν.

7. SÉN., *Apoc.*, 5, 3-4 : *Tum Hercules, primo aspectu sane perturbatus est, ut qui etiam non omnia monstra timuerit : ut uidit noui generis faciem, insolitum incessum, uocem nullius terrestris animalis, sed qualis esse marinis beluis solet, raucam et implicatam, putauit sibi tertium decimum laborem uenisse. Diligentius intuenti uisus est quasi homo.*

abondamment Tacite, Suétone et Dion Cassius[8] et dont on a un écho dans la liesse populaire qui éclata lors de l'arrivée au pouvoir de son fils Caligula.

Bien que nous puissions écarter à coup sûr l'apparition de manifestations épileptiques étant donné la précision des désordres rapportés, il reste que les troubles relèvent du domaine neurologique. On peut rappeler les dominantes des portraits cités précédemment : faiblesse des membres inférieurs provoquant une claudication, hochements de tête involontaires, troubles de l'élocution épisodiques, voix rauque, sourde au rire désagréable, tendance à la surdité. Notons, de plus, que ces troubles se manifestaient plus fortement dans les moments d'émotion, les actions, ou même la station debout prolongée. Les différents auteurs reconnaissent en effet que, au repos, Claude avait une belle prestance.

Cette dualité embarrassait d'ailleurs Auguste; Suétone cite ainsi plusieurs extraits de lettres rendant compte de la difficulté de l'empereur à porter un jugement sur le jeune Claude qui présentait de tels désordres et qu'il était donc délicat de faire paraître dans les cérémonies officielles, mais qui manifestait par ailleurs de réelles qualités dans des discours écrits et même dans certaines prestations oratoires en public[9].

Si nous voulons dater ces dérèglements nous devons remonter au tout début de la vie de Claude puisque Suétone écrit (*Cl.* 2) : « Il fut privé de son père dès son plus jeune âge et, presque durant toute son enfance et sa jeunesse, éprouvé par diverses maladies persistantes si bien que faible d'esprit comme de corps on le jugea inapte même à un âge plus avancé à toute fonction publique et privée »[10]. Le texte insiste sur l'intensité des maux (*uariis et tenacibus morbis, animo simul et corpore hebetato*) mais reste on ne peut plus vague sur la nature de ces pathologies (*uariis morbis*). Dion Cassius constate de même (LX, 2, 4) que Claude « fut élevé dès l'enfance dans la maladie »[11] mais le terme employé (νοσηλεία) est tout aussi vague. Une première tentative a été faite par un chercheur américain, Thomas de COURSEY-RUTH[12], en 1916, pour mieux connaître cette pathologie dont il croit voir l'origine dans une naissance prématurée. Il s'appuie sur trois arguments; le premier est l'injure d'Antonia à son fils Claude qu'elle qualifiait fréquemment « d'avorton simplement ébauché par la nature » comme le rapporte Suétone[13], et, effectivement, si on prend au sens propre les participes *nec absolutum* et *inchoatum* on peut en tirer l'idée d'une gestation non menée à terme; le deuxième argument repose sur deux passages de l'*Apocoloquintose : nemo enim umquam illum natum putavit* (3, 2) et *corpus diis iratis natum* (11, 3) qui vont dans le même sens. Le troisième point est

8. TAC., *Ann.*, II, 13, 41, 72-73; SUÉT., *Cal.*, 3, 1; DIO. CASS., LVII, 18, 6.

9. SUÉT., *Cl.*, 4, 1-9.

10. SUÉT., *Cl.*, 2, 3 : *Infans autem : patre relictus a patre ac per omne fere pueritiae atque adulescentiae tempus uariis et tenacibus morbis conflictatus est, adeo ut animo simul et corpore hebetato ne progressa quidem aetate ulli publico privatoque muneri habilis existimaretur.*

11. DIO. CASS., LX, 2, 4 : ἅτε γὰρ ἐκ παίδων ἔν τε νοσηλείᾳ τραφείς.

12. DE COURSEY-RUTH, *The Problem of Claudius*, Lord Baltimore Press, Baltimore, 1916.

13. SUÉT., *Cl.*, 3, 3 : *Mater Antonia « portentum eum hominis » dictitabat, « nec absolutum a natura sed tantum incohatum ».*

une hypothèse plutôt qu'un argument : comme Claude est né à Lyon le 1er août de l'an 10 avant J.-C. le jour de la dédicace de l'*ara Romae et Augusti* [14], de COURSEY-RUTH voit dans les multiples préparatifs de la fête par Antonia une raison probable d'accouchement prématuré. De là viendraient les nombreuses maladies apparues dès la petite enfance et qui seraient les suites d'une lésion neurologique liée à cet accouchement prématuré ou difficile. C'est là forcer beaucoup le texte latin et prendre trop littéralement ce qui n'était sans doute qu'une injure.

En 1947 parut un article intéressant du Dr Peter DAL BIANCO du Département de neurologie du centre hospitalo-universitaire d'Innsbruck [15] établissant que les symptômes décrits par les auteurs anciens relevaient d'un syndrome neurologique, et le Dr DAL BIANCO y voyait l'image classique d'une encéphalite de la petite enfance. Celle-ci est mortelle dans un tiers des cas et laisse des séquelles chez les survivants, et le médecin poursuivait en estimant que Claude fut atteint d'une maladie de Parkinson qui est une suite fréquente du syndrome encéphalitique.

L'année suivante, Ernestine LEON [16], professeur de l'université du Texas, voyait dans la maladie de Claude une infirmité motrice cérébrale qui l'aurait atteint à la naissance ou dans la période néo-natale, affectant les membres inférieurs et provoquant un cortège de maladies mais sans affecter l'intelligence.

En 1958, un médecin allemand, le Dr Albert ESSER dans son ouvrage sur les pathologies des Julio-Claudiens [17] établissait également qu'une encéphalite avait atteint Claude à la naissance ou peu après, que ce diagnostic rendait compte des nombreuses maladies de la petite enfance et des accès de fièvre, mais qu'il était plus délicat de préciser ce que recouvraient les symptômes de l'âge adulte, notamment les tremblements de tête plus accentués dans les états émotifs et le son bizarre de la voix.

Très récemment cette fois, en 1987, J. E. MOHR THIGESEN [18] a présenté l'hypothèse d'un syndrome de Gilles de la Tourette, connu également sous l'appellation de « maladie des tics »; cette théorie est intéressante pour les mouvements incontrôlés dans les actions et les états émotifs mais ne recouvre pas du tout l'ensemble des symptômes décrits dans les textes anciens, à commencer par les troubles de la démarche; de plus les personnes atteintes d'un syndrome de Gilles de la Tourette n'ont pas cette déformation de la voix mais poussent plutôt des vocalises ou, par exemple, des aboiements. Rien de tel n'a été observé chez Claude et ce diagnostic précis ne peut être retenu.

Lors de la rédaction de ma thèse sur les pathologies des douze Césars,

14. SUÉT., *Cl.*, 2, 1 : *Claudius natus est Iulio Antonio Fabio Africano cons. Kal. Aug. Lugduni eo ipso die quo primum ara ibi Aug. dedicata est.*

15. P. DAL BIANCO, *Kaiser Claudius, einer pathographischen Analyse*, in *Wien Klinische Wschr.*, 59, 1947, p. 597-601.

16. E. F. LEON, *The Imbecillitas of the Emperor Claudius*, in *Transactions and Proceedings Amer. Philolog. Assoc.*, 79, 1948, p. 79-86.

17. A. ESSER, *Cäsar und die Julisch-claudischen Kaiser in Biologisch-ärztlichen Blickfeld*, Leiden, E. J. Brill, 1958, p. 161-168.

18. J. E. MOHR THYGESEN, *A probable diagnosis of the Roman emperor Claudius*, in *Nordisk Medicinhistorik Arsbook*, 1987, p. 53-58.

j'étais donc arrivé à la conclusion que le mal de Claude était bien du domaine neurologique, mais aucune pathologie précise ne recouvrait véritablement l'ensemble des symptômes et les différents articles que je viens de citer traduisaient cette même gêne. J'avais donc décidé d'employer le terme général d'encéphalopathie infantile. Mon directeur de thèse m'avait donné son aval pour ce qui relevait de l'étude des textes anciens mais m'avait conseillé d'obtenir la caution d'une autre autorité pour les affirmations du domaine médical en vue de la soutenance. Je demandai donc un rendez-vous au professeur GRMEK, directeur d'études à l'École pratique des hautes études, qui avait publié, en 1983, *Les maladies à l'aube de la civilisation occidentale*[19], ouvrage rendant compte de son cours dans la IV[e] section, histoire de la médecine et des sciences biologiques. Le professeur GRMEK est non seulement une sommité en la matière mais, sur un plan plus pratique, le fait d'être trois fois docteur : en médecine, en sciences et en lettres lui permet d'établir une relation plus sûre entre les termes employés par les Anciens et les réalités nosologiques actuelles, mais c'est finalement un aspect plus anecdotique qui allait me surprendre.

Je remis donc mon manuscrit au professeur GRMEK et allai le revoir quelque temps plus tard. Il me confirma pour le cas de Claude que les symptômes recoupaient bien ceux des encéphalopathies infantiles et il me précisa qu'il s'agissait très probablement d'une « maladie de Little ». Voyant mon étonnement, il me confia qu'il avait connu personnellement quelqu'un atteint de la maladie de Little et, c'est là qu'intervient le point le plus surprenant de cette révélation, cette personne était un de ses professeurs en faculté de médecine.

Cette affection neurologique, qui appartient à la famille des encéphalopathies fixées, apparaît dans les premiers mois de la vie chez certains nourrissons venus au monde lors d'un accouchement difficile. Il y a eu, lors de l'accouchement, une anno-ischémie, c'est-à-dire une chute du débit sanguin qui a provoqué des lésions cérébrales plus ou moins étendues qui déterminent l'ampleur de l'infirmité motrice cérébrale; c'est le cas par exemple quand, lors d'un accouchement pénible, il y a une brusque augmentation de la pression intra-crânienne quand le fœtus passe par les voies génitales. La maladie se marque par une paraplégie spastique qui amène des troubles dans la démarche, des mouvements incontrôlés et, assez souvent, des troubles dans l'élocution, notamment une voix saccadée alors que l'intelligence, indemne, est normale et peut même être supérieure.

Deux thèses de neurologie assez récentes traitent de cette pathologie; l'une du D[r] Jean GREZE, soutenue en 1971, intitulée : *Contribution à l'étude de la maladie de Little*[20], l'autre du D[r] Pierre DENUELLE, soutenue en 1974 : *Maladie de Little, étude étiologique, diagnostique et thérapeutique*[21]. Ces deux ouvrages permettent de mieux connaître la ma-

19. M. D. GRMEK, *Les maladies à l'aube de la civilisation occidentale*, Paris, Payot, 1983.

20. J. GREZE, *Contribution à l'étude de la maladie de Little, à propos de dix-neuf observations*, juin 1971, Faculté de médecine de Montpellier.

21. P. DENUELLE, *Maladie de Little, étude étiologique, diagnostique et thérapeutique, d'après 42 observations*, février 1974, Université Claude-Bernard de Lyon.

ladie de Little à partir de l'étude clinique d'une soixantaine de patients. On y dégage les constantes du syndrome de Little, ses manifestations particulières dans certains cas et la description de certains patients recouvre tout à fait les symptômes qui nous sont transmis à propos de Claude. J'ai eu d'autre part, et surtout, l'occasion de m'entretenir avec un grand spécialiste de cette pathologie, le Dr Louis Vallée du service de Neuro-pédiatrie du Centre Hospitalo-Universitaire de Lille où sont suivis une centaine de patients atteints du syndrome de Little. Il a bien voulu étudier les symptômes que nous ont laissés les auteurs anciens concernant Claude et me faire profiter de ses connaissances approfondies sur une maladie dont les tableaux cliniques sont variés et complexes.

Je donne résumées ici les dominantes de ce syndrome. La pathologie a d'abord été décrite sur le plan scientifique au XVIIIe siècle par un médecin, Audry, qui constata chez des nouveaux-nés une affection caractérisée par une rigidité des membres inférieurs. En 1840, le docteur Heine l'appelle paraplégie cérébrale spasmodique et c'est un chirurgien orthopédiste, W. J. LITTLE, qui en fait la première description complète en 1851, devant la société d'obstétrique de Londres. Le syndrome gardera le nom de l'auteur de cette description. En France, la maladie de Little sera notamment décrite par le professeur BRISSAUD dans ses leçons sur les maladies nerveuses à la Salpêtrière [22]. Voici la définition qu'il donnait du syndrome de Little :

« Je définirai la maladie de Little comme une paraplégie spasmodique et congénitale des quatre membres plus prononcée aux membres inférieurs, appartenant notamment aux enfants nés avant terme, caractérisée par l'état spasmodique plus que par la paraplégie, ne se compliquant pas de phénomènes convulsifs ni de troubles intellectuels, et susceptible sinon d'une guérison complète du moins d'une amélioration progressive ».

La première observation qui ressort de l'étude des soixante et un cas étudiés dans les deux thèses est que le syndrome de Little est bien un accident dû à un accouchement prématuré ou simplement à une souffrance lors de l'accouchement à terme. Sur les soixante et un cas, la quasi-totalité des couples de parents (58 sur 61) était en parfaite santé; pour les trois derniers cas il y avait un père asthmatique, un père tuberculeux, une mère obèse (91 kg.) mais aucune de ces observations n'a de rapport direct avec le syndrome concerné. Les frères et sœurs sont en parfaite santé et cela même dans le cas de grossesse gémellaire. Le contraste entre Germanicus et Claude n'avait donc absolument rien de surprenant dans le cadre de cette maladie. En revanche, on constate qu'il y a parfois dans la famille de ces patients des frères et sœurs prématurés. Cela dut être le cas également dans la famille de Claude puisque Suétone précise à la fin du chapitre 1 : « Drusus eut beaucoup d'enfants d'Antonia minor, mais trois seulement lui survécurent : Germanicus, Livilla et Claude [23].

22. Dr BRISSAUD, *Maladie de Little et tabès spasmodique*, in *Semaine médicale*, 1894, n° 12, p. 89.

23. SUÉT., *Cl.*, 1, 12 : *Ex Antonia minore complures quidem liberos tulit, uerum tres omnino reliquit : Germanicum, Liuillam, Claudium.*

La deuxième observation est tout aussi catégorique, c'est le point fondamental du syndrome de Little que l'on retrouve dans la totalité des cas : l'hypertonie des membres inférieurs; c'est une contraction anormale des jambes qui amène des troubles de la démarche ou la rend impossible. Les jambes en adduction ont tendance à se rapprocher d'où une « démarche en ciseaux »; de plus les pieds sont en extension, attaquant le sol de la pointe et ils ont tendance à être tournés vers l'intérieur de l'axe du corps. Même si le phénomène régresse par la suite grâce, par exemple, à la kinésithérapie, il reste une démarche asymétrique, vacillante amenant à trébucher, notamment si la marche devient course. La fatigue survient rapidement et même la station debout devient pénible. Cette démarche est bien celle que décrit Suétone (*Cl.* 30) : « Lorsqu'il marchait la faiblesse de ses jarrets le faisait tituber » (*ingredientem destituebant poplites minus firmi*) et le biographe la décrit encore incidemment lors du récit de l'inauguration des travaux sur le lac Fucin au chapitre 21 :

« Avant de lâcher les eaux du lac Fucin il y donna un combat naval; mais lorsque les combattants s'écrièrent : « Ave Imperator! Ceux qui vont mourir te saluent! », il répondit : « Savoir s'ils mourront! »; à ces mots, sous prétexte qu'il leur avait fait grâce, aucun d'eux ne voulut plus se battre; alors il fut longtemps à se demander s'il ne les ferait pas tous périr par le fer et par le feu, puis enfin il bondit de sa place et, courant çà et là autour du lac non sans tituber de façon ridicule, soit par ses menaces soit par ses exhortations, il les décida au combat »[24].

Le syndrome de Little existait bien dès l'Antiquité grecque et le professeur GRMEK, à la page 479 de son ouvrage (cf. note 19), rappelle un passage de l'*Éthique à Nicomaque* d'Aristote où un personnage aux membres perclus se déplace avec cette démarche en ciseaux typique de cette pathologie.

La cause de la maladie est un accident lors de l'accouchement. Déjà en 1851 W. J. LITTLE faisait de l'anoxie (l'anoxo-ischémie, en fait) un élément-clé du syndrome et notait qu'elle était d'autant plus dangereuse qu'elle atteignait un système nerveux plus vulnérable puisqu'il était éloigné de son achèvement. Le danger encouru augmente avec la prématurité éventuelle. Quant à la souffrance néo-natale qui recouvre les perturbations entravant l'adaptation du nouveau-né à la vie extra-utérine, c'est également un accident qui touche le bébé né à terme.

Les troubles secondaires sont variés; on peut remarquer des signes convulsifs, des tremblements à relier avec une altération du tonus musculaire. Ce sont des mouvements choréo-athétosiques qui se manifestent par des contractions musculaires involontaires touchant le visage et les membres supérieurs. Les mouvements choréiques sont des mouvements involontaires assez amples, rapides avec des secousses brusques comme ceux de la danse de Saint-Guy; les mouvements athétosiques sont reptatoires, plus lents, irréguliers et favorisés par les émotions et les mouvements volontaires. Le Dr Vallée nous a précisé que le syndrome de Little pur pou-

24. SUÉT., *Cl.*, 21, 13 : *tandem e sede sua prosiluit ac per ambitum lacus non sine foeda vacillatione discurrens partim minando partim adhortando ad pugnam compulit.*

vait être compliqué de ces mouvements choréo-athétosiques qui sont provoqués par la lésion d'artères très fines, très fragiles à la naissance. Dans l'étude clinique du docteur Grèze, plus du quart des patients présentent une paralysie faciale partielle. Le faciès est normal au repos mais, quand on adresse la parole au malade, l'expression se modifie lentement parfois contradictoirement avec production de grimaces, et le docteur Grèze constate que dans certains cas la mimique est si profondément altérée que certains malades paraissent niais et peu intelligents alors que leur quotient intellectuel est tout à fait normal. Parfois, la bouche est largement ouverte par suite d'une contracture des muscles péribuccaux et la salivation est continuelle. On observe également dans certains cas des troubles de la parole dus à l'atteinte des muscles de la phonation; la voix est rauque, désagréable en raison d'une paralysie laryngée et le rire est spasmodique. Le débit de la voix, nous a précisé le Dr Vallée, est alors saccadé au lieu d'être régulier.

Notons enfin que les effets de contracture musculaire, ou spasticité, peuvent être directement liés à des circonstances particulières : la peur, le froid, le bruit. Des déficits sensoriels sont également observés : le strabisme et la surdité, qui est d'ailleurs plutôt une hypoacousie prédominant sur les sons aigus.

L'intelligence, dans près de 80 % des cas, est normale ou supérieure à la normale, bien qu'elle soit sous-estimée dans certains tests en raison de la gêne psycho-motrice. Elle n'est profondément retardée que dans le cas des encéphalopathies profondes. D'ailleurs, le Dr J. VASSAL constatait dans sa thèse soutenue en 1957 [25] que les enfants dont l'insuffisance intellectuelle va jusqu'à l'imbécillité ne sont pas des Little mais des encéphalopathes profonds.

Le syndrome de Little rend donc compte de l'ensemble des troubles observés chez Claude : faiblesse des membres inférieurs avec démarche titubante, mouvements involontaires de la tête, troubles de l'élocution, écoulements de salive épisodiques, voix sourde, confuse, rire désagréable. C'est en raison de ces diverses particularités que le jeune Claude pouvait être présent dans certaines circonstances officielles mais la tête couverte d'un capuchon comme le précise Suétone : « Toujours en raison de sa santé, lors d'un combat de gladiateurs qu'il donnait avec son frère en mémoire de Drusus, il présida un capuchon sur la tête, contrairement à tous les usages, et quand il prit la toge virile, on le porta en litière au Capitole, vers le milieu de la nuit, sans aucune solennité » [26].

Il est possible que les maladies de la petite enfance soient dues à la fragilité de l'adolescent ou peut-être allégua-t-on ce motif à plaisir pour éviter de faire paraître Claude en public. En tout cas sa santé sous le principat fut bonne bien qu'il restât des séquelles dans le domaine de la motricité; on lit ainsi dans Suétone (*Cl.* 31) : « Sa santé autrefois mauvaise devint floris-

25. J. VASSAL, *Contribution à l'étude de la maladie de Little, 73 observations*, thèse de médecine, Paris, 1957; *la maladie de Little*, in *Actualités pédiatriques*, édition Doin, Paris, 1959, p. 181-200.

26. SUÉT., *Cl.*, 2, 5 : *Ob hanc eandem ualitudinem et gladiatorio munere, quod simul cum fratre memoriae patris edebat, palliolatus nouo more praesedit; et togae uirilis die circa mediam noctem sine solemni officio lectica in Capitolium latus est.*

sante après son avènement quoiqu'il eût des crampes d'estomac qui lui inspirèrent même d'après sa propre déclaration l'idée du suicide »[27]. Ces douleurs d'estomac n'avaient évidemment aucun rapport avec la maladie de Little et il faut probablement les rapporter, comme l'a suggéré le Dr DAL BIANCO, aux excès de table, et notamment d'alcool, dont Claude était coutumier. Ces excès durent provoquer une gastrite, voire des ulcères, qui étaient à l'origine de ces douleurs insupportables.

A ce point de nos recherches, il reste un paradoxe, sur le plan intellectuel cette fois. Le syndrome de Little, nous l'avons vu, n'altère pas les capacités mentales et cela est d'autant mieux mis en évidence chez Claude qu'il fut un lettré dominant parfaitement la langue grecque, spécialiste d'histoire et d'étruscologie, inventant trois nouveaux signes d'alphabet et se présentant comme un esprit curieux, se préoccupant de questions pratiques comme par exemple l'amélioration du papier. Mais, par ailleurs, certains propos paraissaient étranges voire franchement stupides. Ce paradoxe apparaît tout entier dans le chapitre 15 de Suétone consacré à la justice où l'on voit se côtoyer un jugement digne de la sagesse du roi Salomon et un autre ridicule : « Comme une femme refusait de reconnaître son fils et que les arguments fournis de part et d'autre étaient contestables, il lui arracha la vérité en lui ordonnant d'épouser le jeune homme »[28].

« On croit même que dans certaine affaire il porta par écrit la sentence suivante : « Je suis d'accord avec ceux qui ont dit la vérité »[29].

On peut d'abord écarter l'idée que Claude aurait simulé la stupidité (comme autrefois le Brutus de la Royauté), pour sauver sa vie sous le principat de Caligula. Cette justification ne convainquit personne et Suétone précise que peu de temps après cette affirmation « on publia un livre intitulé « La résurrection des imbéciles » démontrant que nul ne contrefait la bêtise »[30]. D'ailleurs ce reproche de faiblesse intellectuelle avait été formulé dès l'enfance de Claude et le fut encore après l'assassinat de Caligula. Le problème doit donc être posé globalement.

Les spécialistes du syndrome de Little soulignent le rejet que suscite l'aspect du patient auprès de personnes non prévenues. Quelle était l'image du jeune Claude au moment où il aurait dû accéder aux mêmes charges politiques que son frère Germanicus? Celle d'un adolescent à la démarche titubante, à la voix instable, sourde, et atteint de hochements de tête dans les états émotifs. Bref, c'est le portrait de celui qu'on appelait à l'époque de Maupassant « l'idiot du village », mais ce même jeune homme est capable de citer Homère, fréquente les meilleurs historiens de son temps; c'est lui qui, arrivé au principat, mènera une politique prospère pour l'Empire tant sur le plan extérieur que sur le plan intérieur, qualité que s'accordent à lui

27. SUÉT., *Cl.*, 31 : *Valitudini sicut olim graui, ita princeps prospera usus est excepto stomachi dolore, quo se correptum etiam de consciscenda morte cogitasse dixit.*

28. SUÉT., *Cl.*, 15, 3.

29. SUÉT., *Cl.*, 15, 7.

30. SUÉT., *Cl.*, 38, 5 : *nec tamen persuasit, cum intra breue tempus liber editus sit, cui index erat* « Μωρῶν ἐπανάστασις », *argumentum autem stultitiam neminem fingere.*

reconnaître Tacite, Suétone, Dion Cassius et Sénèque, dans la *Consolation à Polybe*[31].

Pour parler en termes de médecine actuelle, un débile léger adulte, c'est-à-dire dont l'âge mental serait celui d'un enfant de dix ans aurait été incapable d'exercer les fonctions impériales, ou, plus simplement, d'avoir l'érudition et la production littéraire de Claude. C'est pourquoi l'hypothèse que Claude aurait été atteint de crétinisme, présentée par Groag dans la *Real-Encyclopädie*[32] doit être écartée absolument.

J'ai eu l'occasion dans ma thèse sur les Césars de reprendre les textes anciens pour voir en quels termes était mentionnée la déficience mentale de Claude[33]. Je n'en rappelle ici que la dominante : ce sont en large majorité des termes modérés évoquant plutôt un manque d'acuité intellectuelle; Tacite emploie des termes comme *hebetus*, *imminuta mens* et insiste plutôt sur la faiblesse caractérielle qui fit de Claude un être asservi aux affranchis et aux femmes; Suétone emploie également volontiers l'adjectif *hebetus*, et des termes forts comme *stultiorem* ou *imbecillitas* sont à remettre dans leur contexte, la colère d'Antonia ou le mépris de Tibère. Auguste, dans sa lettre à Livie, emploie des mots grecs pour les passages délicats et utilise le verbe ἠλαττῶσθαι, « il y a un manque » en précisant qu'on ne sait pas si c'est sur le plan physique ou sur le plan mental et il met en valeur la bonne nature de son âme (ἡ τῆς ψυχῆς εὐγένεια). Suétone, portant un jugement sur Claude, évoque une humeur étrangement variable (*mira uarietate animi*) et une étourderie qui finit par ressembler à de la folie (*friuolus amentique simili*s) et le plus long développement concerne en fait l'*inconsiderantia et la neglegentia* de Claude, qui recouvrent des données très proches : inconscience, étourderie. De même, Dion Cassius évoque une certaine lenteur, lourdeur d'esprit : νωθεία est proche du latin *hebetus*; il emploie aussi εὐήθεια désignant un mélange de naïveté et de niaiserie. Les termes les plus violents se trouvent dans l'*Apocoloquintose* de Sénèque mais ils relèvent à l'évidence du dessein satirique de l'ouvrage.

Le paradoxe est donc en fait superficiel et me paraît s'expliquer par deux raisons d'ailleurs complémentaires.

La première tient à l'aspect de la personne atteinte de la maladie de Little qui, nous l'avons vu, est sous-estimée d'office sur le plan intellectuel et qui a tendance à être rejetée. C'est exactement ce qui arriva à Claude : au lieu de suivre la même éducation que Germanicus qui venait d'entrer par adoption dans la *gens Iulia*, il fut confié à un personnage grossier qui le surveillait plutôt qu'il ne l'éduquait, comme le raconte Suétone en liant ce traitement aux maux de Claude :

« Il fut, durant toute son enfance et sa jeunesse, éprouvé par diverses maladies persistantes, si bien que faible d'esprit comme de corps, on le

31. TAC., *Ann.*, XI, 7, 4; 13 et 23-25; XII, 52, 3; SUÉT., *Cl.*, 18 et 25; SÉN., *Polyb. Consol.*, 12, 3; DIO. CASS., LX, 5 à 7, 10-11, 17, 25, 29.

32. GROAG, article *Claudius*, in *R. E.*, III, col. 2833.

33. R. F. MARTIN, *Problèmes pathologiques et psychologiques chez les empereurs des dynasties julio-claudienne et flavienne*, Thèse de doctorat d'État (Université de Paris-IV, 23 avril 1988), Atelier national de reproduction des thèses de Lille, 1989, p. 387-392. Cf. également : *Les douze Césars, du mythe à la réalité*, à paraître en 1991 aux éditions Les Belles Lettres, Paris.

jugea inapte, même à un âge plus avancé, à toute fonction publique et privée. Pendant longtemps, et même après qu'il fut sorti de tutelle, il resta sous la garde d'autrui et sous la direction d'un précepteur : lui-même se plaint dans un mémoire que cet homme — un barbare autrefois inspecteur des haras — ait été placé à dessein auprès de lui pour le châtier au moindre prétexte le plus cruellement possible (...). Pourtant, dès son plus jeune âge, il s'appliqua sérieusement aux études libérales et souvent même fit connaître au public ses essais dans chaque genre. Mais, malgré cela, il ne put acquérir aucune considération ni faire mieux augurer de lui pour l'avenir » [34].

L'attitude de la famille impériale présentée dans les chapitres 3-4 témoigne d'un rejet global; nous avons déjà évoqué les propos très rudes de sa mère Antonia; Livie, sa grand-mère ne parlait guère à Claude et lui donnait ses avis par des messages écrits très brefs ou par des tiers; sa sœur Livilla le méprisait également. Seul Auguste paraît avoir été nuancé, mais sa crainte que Claude ne fît une bévue en public l'amena à l'écarter de la vie publique même si certains propos traduisent sa sympathie, comme celui-ci : « Le pauvre garçon n'a pas de chance! car dans les affaires sérieuses, quand son esprit n'est pas égaré, on voit suffisamment apparaître la noblesse de son âme » [35].

Sous Tibère, Claude alors âgé de vingt-quatre ans fut encore plus rejeté car, comme il réclamait avec insistance des charges effectives, l'empereur lui envoya quarante pièces d'or pour s'amuser pendant les Saturnales et c'est alors que Claude privilégia l'oisiveté, les excès de table et d'alcool [36]. Finalement, il n'accéda à une charge officielle qu'à quarante-sept ans, en 37, lorsque Caligula, voyant la popularité de Germanicus s'adjoignit le frère de celui-ci, Claude, au consulat. Le futur *princeps* vécut donc près d'un demi-siècle dans la famille impériale en n'occupant que des charges honorifiques et en essuyant les quolibets de son entourage dans la vie quotidienne (Suétone, *Cl.*, 8).

On retrouve dans les thèses des Dr GRÈZE et DENUELLE sur la maladie de Little les problèmes posés par cette attitude de rejet. Ils signalent tous deux que le sujet la ressent d'autant plus qu'il a une intelligence normale; il a tendance à s'isoler et c'est alors que l'éveil peut être retardé. On a ainsi constaté que deux enfants ayant un quotient intellectuel similaire à l'âge de quatre ans ont présenté ensuite des différences sensibles dans les tests d'éveil, celui qui était scolarisé et menait la vie d'autres enfants l'emportant sur celui qui était resté isolé dans le milieu familial. Le Dr DENUELLE précise que si, sur le plan physique, la rééducation, la chirurgie, l'appareillage

34. SUÉT., *Cl.*, 2, 3-4 et 3, 1-2 : *per omne fere pueritiae atque adulescentiae tempus uariis et tenacibus morbis conflictatus est, adeo ut animo simul et corpore hebetato ne progressa quidem aetate ulli publico priuatoque muneri habilis existimaretur. Diu atque etiam post tutelam receptam alieni arbitrii et sub paedagogo fuit; quem barbarum et olim superiumentarium ex industria sibi appositum, ut se quibuscumque de causis quam saeuissime coerceret, ipse quodam libello conqueritur.*

35. SUÉT., *Cl.*, 4, 10 : *Misellus* ἀτυχεῖ *nam* ἐν τοῖς σπουδαίοις, *ubi non aberrauit eius animus, satis apparet* ἡ τῆς ψυχῆς αὐτοῦ εὐγένεια.

36. SUÉT., *Cl.*, 5, 1 : *Tunc demum abiecta spe dignitatis ad otium concessit, modo in hortis et suburbana domo, modo in Campaniae secessu delitescens, atque ex contubernio sordidissimorum hominum super ueterem segnitiae notam ebrietatis quoque et aleae infamiam subiit.*

permettent des progrès considérables, sur le plan psychique, il importe de mettre dès que possible le malade avec les sujets normaux avec lesquels on désire le faire vivre. Depuis une quinzaine d'années de gros progrès ont été faits dans le sens de cette insertion et les enfants présentant un syndrome de Little peuvent poursuivre leur scolarité normalement comme me l'a précisé le Dr VALLÉE qui a suivi certains patients au-delà de l'enfance, à travers l'adolescence. Pour Claude, le rejet familial a donc renforcé les tendances d'un tempérament apathique dont une manifestation fut une certaine lenteur d'esprit.

La seconde cause expliquant certains comportements étranges de Claude est très liée à la première. Nous avons vu que les termes qui dominaient à son propos étaient moins du domaine de la bêtise, la *stultitia*, que de l'étourderie, la bévue, l'*inconsiderantia*. Claude qui a gouverné l'empire valablement pendant treize ans a suscité l'étonnement voire le rire par des incongruités manifestes. C'est le domaine de l'*inconsiderantia*, c'est-à-dire le défaut de réflexion sur le moment et, finalement, Suétone préfère employer un mot grec, μετεωρία[37], que l'on peut traduire par « distraction », « manque de tête ». En fait, cette notion apparaît sous la forme adverbiale dans une lettre d'Auguste à Livie au sujet de Claude rapportée par Suétone : « Je voudrais qu'il se choisît avec plus de soin et moins d'étourderie (*minus* μετεώρως) un compagnon dont il pût imiter les gestes, la tenue et la démarche »[38].

Dès 1916, Th. de COURSEY-RUTH faisait de la *météoria* le terme-clé pour saisir la personnalité de Claude et il répartissait les manifestations de cette étourderie en trois groupes : le premier inclut les incidents relevant de la naïveté, du manque de tact, de sens commun comme quand Claude appelle Agrippine qu'il va épouser contre les usages romains « sa fille et sa pupille, née et élevée sur ses genoux »[39]. Le second groupe comprend les incongruités dans les manifestations officielles souvent dues à l'incapacité de Claude à contrôler certaines intuitions qui n'ont qu'un rapport curieux avec le sujet traité; par exemple pour recommander quelqu'un à la questure, il fait valoir entre autre titres que le père de cet homme lui avait pendant une maladie donné à propos de l'eau fraîche[40]. Le troisième groupe réunit des exemples d'expressions vulgaires, malséantes pour un homme qui était cultivé et qui était empereur[41].

On peut remarquer que ce défaut est plus manifeste dans les circonstances officielles soit que Claude rende la justice, soit qu'il s'explique sur une décision politique et, sans doute, la phrase qui rend le mieux cette particularité de Claude est-elle celle qui ouvre le chapitre 40 de Suétone : « Dans ses propos et dans sa conduite, il fit souvent preuve d'une si grande

37. SUÉT., *Cl.*, 39, 1 : *Inter cetera in eo mirati sunt homines et obliuionem et inconsiderantiam, vel ut graece dicam « μετεωρίαν » et « ἀβλεψίαν ».*

38. SUÉT., *Cl.*, 4, 10 : *Qui vellem diligentius et minus μετεώρως deligeret sibi aliquem, cuius motum et habitum et incessum imitaretur.*

39. SUÉT., *Cl.*, 39, 4 : *Ducturus contra fas Agrippinam uxorem, non cessauit omni oratione « filiam et alumnam et in gremio suo natam atque educatam » praedicare.*

40. SUÉT., *Cl.*, 40, 3.

41. Cf. SUÉT., *Cl.*, 15 et 40, 6.

étourderie qu'il paraissait ne pas savoir ou perdre de vue qui il était, devant quelles personnes, en quelles circonstances et dans quel lieu il parlait »[42].

Cette disposition d'esprit peut encore s'expliquer dans le cadre du syndrome de Little : Claude, écarté des charges effectives jusqu'à l'âge de quarante-sept ans, n'eut pas l'entraînement à la vie politique qu'il aurait eu en parcourant la carrière normale au lieu de subir les quolibets de son entourage, d'où un manque de confiance en lui-même qu'on voit bien apparaître dans le récit de Suétone[43]. Il y a, de plus, en public, chez les personnes atteintes sur le plan neurologique, une tension nerveuse, une excitabilité qui amènent à suivre les pulsions du moment ou à perdre parfois, même dans des circonstances anodines, le sens de la proportion. En fait, les propos ou comportements curieux de Claude devaient d'abord relever d'une incapacité à s'adapter rapidement aux circonstances, trait encore accentué par l'apathie naturelle du personnage.

En conclusion, il apparaît que l'empereur Claude fut atteint d'un syndrome de Little. Ce syndrome présente des tableaux cliniques très variés quant à la gravité en proportion de l'étendue des lésions du cerveau lors de l'accouchement. Le Dr VALLÉE, d'après les symptômes dont nous avons connaissance, estime que Claude fut moyennement atteint mais que le syndrome pur était accompagné des mouvements choréo-athétosiques qu'on observe effectivement chez certains patients. Je terminerai sur cette dernière remarque : le diagnostic rétrospectif peut sembler un jeu gratuit ; il peut l'être quand il s'agit de savoir de quelle maladie infectieuse a pu mourir Vespasien ou encore Alexandre le Grand. Il ne l'est pas quand le syndrome influe directement sur la vie de l'homme d'État ; le lien entre la maladie et le pouvoir est d'ailleurs plus que jamais d'actualité et certaines pages du dernier livre du Dr Pierre RENTCHNIK et de Pierre ACCOCE, *Ces nouveaux malades qui nous gouvernent*[44] présentent des incongruités de chefs d'état actuels assimilables à celles de Claude et également liées à des états pathologiques précis.

42. SUÉT., *Cl.*, 40, 1 : *Sermonis uero rerumque tantam saepe neglegentiam ostendit, ut nec quis nec inter quos, quoue tempore ac loco uerba faceret, scire aut cogitare existimaretur.*

43. SUÉT., *Cl.*, 40, 4 : *Inducta teste in senatu : « Haec, inquit, matris meae liberta et ornatrix fuit, sed me patronum semper existimauit ; hoc ideo dixi, quod quidam sunt adhuc in domo mea, qui me patronum non putant ».*

44. P. RENTCHNICK et P. ACCOCE, *Ces nouveaux malades qui nous gouvernent*, Paris, Stock, 1988.